

Ouvrage réalisé à l'initiative et sous la direction de

Christian Nique, *Recteur de l'Académie de Montpellier et Chancelier des Universités.*

Rédaction

Mary Sanchiz, *Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional, chargée de mission pour l'enseignement du catalan, Rectorat de Montpellier,*

Claire Torreilles, *Professeure agrégée, Université Paul Valéry, Montpellier III, chargée de mission pour l'enseignement de l'occitan, Rectorat de Montpellier.*

Conseil scientifique

Martine Berthelot, *Maitre de Conférences, Université Via Domitia, Perpignan,*

Christian Camps, *Professeur des Universités, Université Paul Valéry, Montpellier III,*

Robert Lafont, *écrivain, Professeur des Universités honoraire,*

Hervé Lieutard, *Maitre de Conférences, Université Paul Valéry, Montpellier III,*

Domergue Sumien, *Professeur certifié d'occitan, Docteur ès lettres,*

Florian Vernet, *Professeur des Universités, Université Paul Valéry Montpellier III.*

Remerciements

Jean Aubanelle, Luc Bonet, André Fieu, Bernard Goeminne, Gérard Gouiran, Christian Lagarde, Jacques Limouzin, Agnès Lobier, Renaud Malavialle, Philippe Martel, René Merle, Gentil Puig-Moreno, Esteve Valls Robinson,

la Bibliothèque Municipale de Perpignan,

le CEDACC, Centre de documentation et d'animation de la culture catalane,

le CIRDOC, Centre inter-régional de développement de l'occitan.

Suivi éditorial et fabrication: CRDP de l'académie de Montpellier. Maquette: Agathe Raciazek

PRÉCIS
D'OCCITAN ET DE CATALAN

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| Avant-propos du Recteur Christian Nique | 7 |
| Première partie. Deux langues millénaires | |
| Introduction: une origine commune, le latin | 11 |
| Chapitre 1. Histoire de l'occitan | 15 |
| 1.1 La naissance et le développement | 15 |
| 1.2 Le déclin et les renaissances | 18 |
| 1.3 Aujourd'hui | 36 |
| Chapitre 2. Histoire du catalan | 41 |
| 2.1 La naissance et le développement | 41 |
| 2.2 L'évolution de part et d'autre d'une frontière | 48 |
| 2.3 Aujourd'hui | 57 |
| Deuxième partie. Deux langues romanes | |
| Introduction: une très ancienne parenté | 65 |
| Chapitre 3. Description de l'occitan | 71 |
| 3.1 Éléments de grammaire | 73 |
| 3.2 Les sons et l'écriture | 77 |
| 3.3 Petit lexique | 79 |
| Chapitre 4. Description du catalan | 83 |
| 4.1 Éléments de grammaire | 84 |
| 4.2 Les sons et l'écriture | 89 |
| 4.3 Petit lexique | 92 |
| Troisième partie. Empreintes de l'occitan et du catalan dans le français régional | |
| Introduction: une longue coexistence | 99 |
| Chapitre 5. Empreintes dans le français parlé | 101 |
| 5.1 L'accent du Midi | 104 |
| 5.2 Une langue intermédiaire | 106 |
| 5.3 Les mots familiers | 107 |

| | |
|--|-----|
| Chapitre 6. Empreintes dans le français littéraire | 109 |
| 6.1 La couleur locale | 110 |
| 6.2 La langue de l'enfance | 113 |
| 6.3 La langue de l'autre | 115 |
| Chapitre 7. Empreintes dans les noms de lieu et de famille | 119 |
| 7.1 Les noms liés à la géographie | 120 |
| 7.2 Les noms liés à l'environnement culturel ou naturel | 122 |
| 7.3 Les noms de famille | 127 |
| | |
| Conclusion | 129 |
| Glossaire | 131 |
| | |
| Annexes | |
| 1. Quelques enquêtes nationales sur les pratiques linguistiques | 134 |
| 2. Formation comparée de l'occitan et du catalan | 136 |
| 3. Comparaison de sept langues romanes | 138 |
| 4. Le Petit Prince et le renard | 139 |
| 5. Le languedocien et le provençal | 140 |
| 6. Textes législatifs et réglementaires relatifs à l'enseignement des langues régionales | 142 |
| | |
| Bibliographie | 144 |

Avant-propos

Pourquoi ce livre ?

Le français est en France la langue de la République, et notre pays est riche de sa diversité linguistique. Il n'y a pas d'incompatibilité entre ces deux affirmations : les langues de France sont plusieurs, dont l'occitan et le catalan, et la langue française est, dans cet ensemble, dotée d'un statut particulier.

Le français est notre langue commune. Il est porteur d'unité nationale et de cohésion nationale. Il est vecteur d'une culture forte et de valeurs solides qui ont pesé et doivent continuer de peser dans l'évolution du monde. Le premier devoir de l'École est de faire maîtriser parfaitement le français à tous les enfants de France.

C'est l'histoire qui a fait du français la langue de la République française, ce qui est désormais inscrit dans notre Constitution. Il aurait pu en être autrement, parce qu'il se parlait dans le passé d'autres langues et qu'il s'en parle encore d'autres aujourd'hui sur le territoire national. L'unification linguistique française ne s'est pas réalisée - on le sait - sans difficulté ni sans douleur. Elle s'est construite dans le rejet des langues que l'on appelle aujourd'hui régionales et bien souvent dans un rejet des cultures que portaient ces langues. Fallait-il cette unification, et fallait-il qu'elle se développe comme elle l'a fait ? La question n'a plus de sens aujourd'hui : notre langue commune est là, belle et forte, génératrice d'une grande littérature, et porteuse des plus belles formes de l'humanisme universel.

Mais rien ne justifierait aujourd'hui que l'on ignore la diversité de nos langues de France, leurs beautés, leurs histoires, leurs spécificités, ni les superbes textes, véritables bijoux de notre patrimoine, qu'elles ont produits et qu'elles produisent. On n'est pas pleinement cultivé quand, vivant sur un territoire, on ignore tout ou presque des réalités linguistiques de ce territoire, parce que justement la langue est source de culture.

Et l'École, qui a mission de transmettre les éléments majeurs de nos cultures en France, se doit, non pas nécessairement d'apprendre à tous les enfants d'un territoire toutes les langues de ce territoire, mais de leur en faire connaître l'existence et de leur en expliquer la place dans notre patrimoine.

C'est pourquoi j'ai pensé nécessaire de réaliser, pour l'Académie de Montpellier, un ouvrage qui présente les traits majeurs des deux langues régionales du territoire de cette académie, l'occitan et le catalan. L'objectif de cet ouvrage n'est pas d'offrir une méthode d'apprentissage de ces langues (il en existe), mais de rappeler comment elles sont nées, comment elles ont évolué, comment elles ont été utilisées, ce qu'elles sont aujourd'hui.

Pour assurer la qualité scientifique de ce précis, je me suis entouré d'un comité scientifique composé de hautes personnalités et d'universitaires du plus haut niveau. Ils ont veillé à la conception et au contenu de l'ouvrage. Je les remercie de leur contribution exigeante et solide. Elle donne à l'ouvrage une assise scientifique exceptionnelle.

J'ai demandé à Claire Torrelles et à Mary Sanchiz, chargées de mission au Rectorat de Montpellier, la première pour l'enseignement de l'occitan et la seconde pour l'enseignement du catalan, d'assurer la coordination des contributions scientifiques et la rédaction du présent précis. Elles l'ont fait avec leur grande compétence et aussi avec la passion qu'elles ont pour ces deux langues et qu'elles savent avec bonheur faire partager. En prenant appui sur le comité scientifique, elles ont conçu et rédigé un ouvrage qui, j'en suis convaincu, fera date.

Je souhaite que ce « précis » soit utile aux enseignants de l'Académie qui sont chargés de présenter les langues de notre territoire régional à leurs élèves, et qu'il soit utile plus largement à tous ceux qui veulent comprendre l'histoire et le présent de nos deux belles langues régionales que sont l'occitan et le catalan.

Christian Nique
Recteur de l'académie de Montpellier
Chancelier des Universités

PREMIÈRE PARTIE

Deux langues millénaires

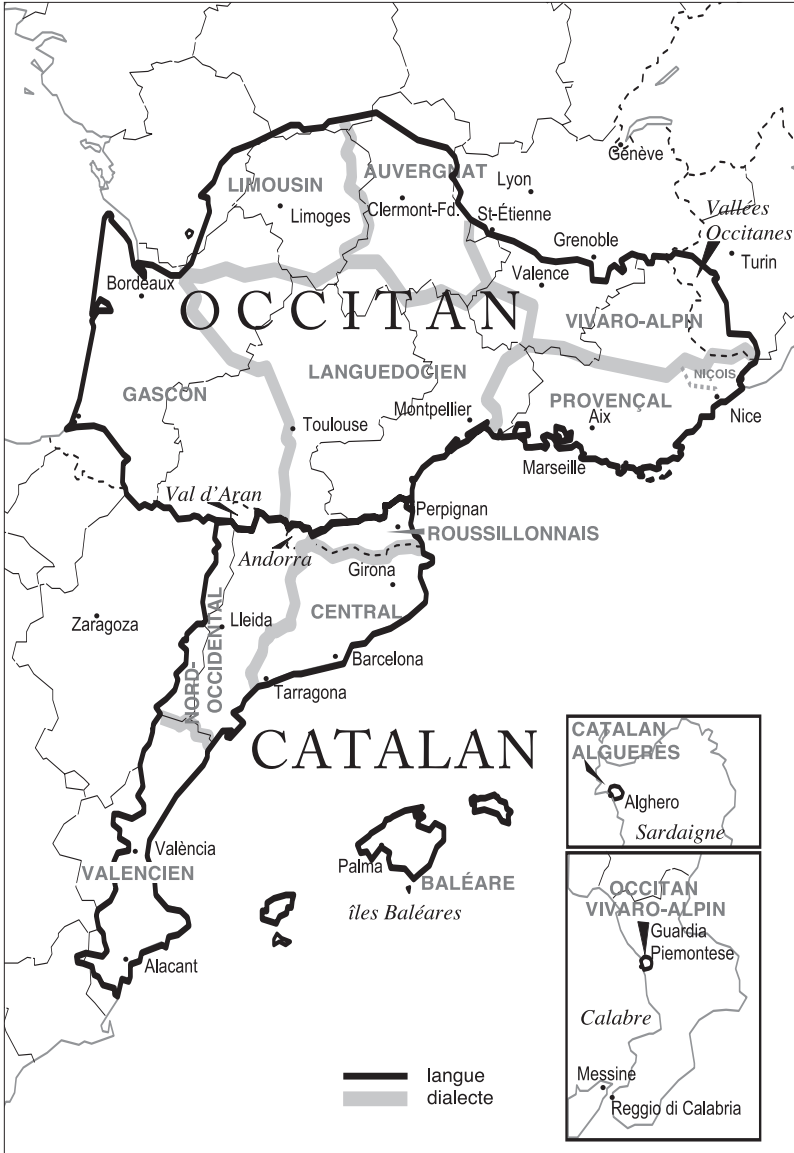
INTRODUCTION

Une origine commune, le latin

Avant la conquête romaine, des populations d'origines diverses occupaient l'espace qui s'étend des Alpes à l'Atlantique et du Massif Central aux îles Baléares : des Ligures à l'est du Rhône, des Celtes mêlés aux populations préexistantes dans toute la plaine languedocienne de Nîmes à Toulouse, des Aquitains à l'ouest de la Garonne, des Celtes et des Ibères au sud des Pyrénées, des populations de type basque dans les Pyrénées. Sur les côtes, plusieurs comptoirs avaient été fondés entre le VI^e et le III^e siècle avant J.-C. : comptoirs grecs (*Nikaia*, Nice; *Massilia*, Marseille; *Antipolis*, Antibes; *Agathê*, Agde; *Emporion*, Empuries) ou puniques (*Eivissa*, Ibiza).

L'expansion romaine, à partir de la fin du II^e siècle avant J.-C., entraîne des changements profonds dans les sociétés et les espaces. Les premiers conquérants, les soldats, puis des marchands, des colons, s'installent et se mêlent aux populations locales. Le latin oral, langue de la vie commerçante et militaire, se répand avec eux. L'existence de puissantes colonies romaines (à Narbonne, Béziers, Nîmes, Orange, Empuries, València, Barcelona) accélère la romanisation. La «paix romaine», le réseau des voies de communication qui traverse ces provinces (Narbonnaise, Aquitaine, Tarragonaise) favorisent la densification du tissu urbain : nombre de villes nouvelles portent un nom latin, comme Aix (*Aquae-sextiae*), Apt (*Apta Julia*), Fréjus (*Forum Julii*), Port-Vendres (*Portus Veneris*), Elne (*Helena*), Lllivia en Cerdagne (*Julia Lybica*), tandis que les grandes cités anciennes voient désormais leurs noms pré-romains latinisés : *Nemausus*, *Narbo*, *Tolosa*, *Barcino*...

La romanisation est un long processus d'expansion culturelle et économique qui s'accompagne, sur le plan linguistique, d'une mutation progressive du latin oral. En effet, parlé par les populations diverses, prononcé avec des accents différents, enrichi d'emprunts aux langues



*Espaces des langues occitane et catalane
(avec leurs grands dialectes)*

d'origine, il se transforme peu à peu. C'est cette transformation qui, bien après la fin de la domination romaine, au ^v^e siècle, conduira à l'émergence des diverses langues que nous appelons « romanes » : castillan, portugais, français, italien, rhétique, sarde, roumain, occitan et catalan. (annexe 1)

En revanche, l'influence ultérieure (^{iv}^e et ^v^e siècles) des grandes invasions, quoique sensible, sera bien plus limitée au sud qu'au nord des Gaules. La différenciation linguistique qui existe déjà entre le nord et le sud, plus précocement romanisé, s'intensifie. Au nord de la Loire, l'invasion germanique (les Francs) conditionne une évolution rapide du latin du nord, pendant que le sud est occupé par les Wisigoths. Francs et Wisigoths gardent toutefois le latin comme langue administrative.

Cette configuration historique explique en partie l'évolution linguistique ultérieure : au nord, soumis de façon plus intensive à l'influence germanique, les langues évolueront davantage et plus rapidement que les langues du sud, qui resteront plus proches du latin. L'occitan et le catalan se situeront ainsi à mi-chemin entre, au nord, l'ensemble gallo-roman (qui donnera le français, par exemple), et au sud l'ensemble hispano-roman (qui donnera notamment le castillan).

Le latin, langue de la vie administrative, ecclésiastique, intellectuelle, coexiste ainsi avec des parlers populaires, émanations du latin parlé. Il faudra quelques siècles, durant lesquels ce latin populaire évolue lentement, pour que les locuteurs de l'occitan et du catalan comprennent que la langue qu'ils parlent n'est plus une simple déformation du latin, mais que viennent d'émerger des langues nouvelles. Ce n'est qu'au début du ^{ix}^e siècle que l'Église recommande de prêcher en « langue vulgaire » : ceci constitue un des premiers indices permettant de dater approximativement la naissance des langues romanes.

Il faut un peu plus de temps encore pour que ces langues vulgaires commencent à s'écrire. Les premières traces écrites de langues romanes apparaissent autour du ^x^e siècle. Le premier troubadour connu, Guilhem IX, duc d'Aquitaine, écrit au ^{xi}^e siècle une langue littéraire élaborée qui sera, pendant deux siècles, à quelque chose près, la langue de tous les troubadours, qu'ils soient Limousins, Auvergnats, Provençaux, Languedociens, Aragonais, Italiens ou Galiciens... La langue littéraire et administrative sera en effet une langue normée et relativement unifiée.

Dans la langue vernaculaire cependant, celle de la conversation quotidienne, existaient des dialectes, sans doute moins différenciés qu'aujourd'hui. On a peu de traces de cette réalité linguistique. Ce qui est établi, c'est la distinction entre les parlers de langue d'oïl au nord de la Loire, et les parlers de langue d'oc au sud. Ces derniers forment une continuité linguistique de la Gascogne au pays catalan. L'histoire et la conscience des locuteurs vont peu à peu faire émerger deux langues différentes, l'occitan et le catalan. Ce n'est vraiment qu'à partir du XIII^e siècle qu'elles auront des destins nettement séparés.

Histoire de l'occitan

1.1. La naissance et le développement

A partir de la fin du X^e siècle, l'occitan apparaît peu à peu dans les textes latins. Il est de plus en plus utilisé seul à côté du latin, jusqu'à devenir une véritable langue écrite autonome.

C'est véritablement au XII^e siècle que se met en place un usage administratif et juridique de l'occitan. La langue occitane concurrence désormais le latin pour occuper les registres dits nobles. On le constate dans cet extrait d'un acte de 1103, rédigé en occitan, en une langue et une graphie parfaitement fixées, qui représente l'hommage d'un seigneur, Pons de Fos, et de ses frères, à leur suzerain, Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse et marquis de Provence :

«Haus tu, Raimuns, fils Aialmus. Heu Ponz, fils de Garsia, del castel de Fòs et de Eiras et d'Aix no't decebrai ni no'ls ti tolrai, ni òm ni fèmena per mon conseil, las forzas que i sunt ni que azenant faias i serant: et s'òm era o fèmena que'ls tolgès, ad aquels fin ni societat non auria, fòrs pels castels a recobrar, et com recobratì los auria, heu'ls te rendria sens lògre e sens engan. Aquels castels c'aici sunt escrit, eu'ls te rendrai con me'm comoràs o comonroe me'n farà-s sens engan. Heu Gaufrès, fils Garsias, a ti Raimun, fils Aialmos, aisi con en est breu escrit, et clerges léger o i pòt, eu t'o tenrai de la mia part. Heu Bertrans, fils Garsias, a ti Raimun, fils Aialmos, aisi con en est breu escrit, et clerges léger o i pòt, eu t'o tenrai de la mia part»

Écoute, Raimond, fils d'Adalmodis. Moi Pons, fils de Garcie, je ne te soustrairai pas les châteaux de Fos, Hyères et Aix, ni le fera avec mon accord homme ou femme, non plus que les forces qui y sont ou qui y seront désormais; et s'il y avait homme ou femme pour te les soustraire,

avec eux je n'aurai rapport ni société, si ce n'est pour recouvrer les châteaux et, quand je les aurai recouverts, te les rendre sans loyer ni tromperie. Les châteaux ci-dessus écrits, je te les rendrai quand tu m'en sommeras ou m'en feras sommer sans tromperie. Moi, Gaufré, fils de Garcie, à toi Raimond, fils d'Adalmodis, ainsi qu'il est écrit en ce bref, et clerc peut le lire, je le garderai pour ma part. Moi, Bertrand, fils de Garcie, à toi Raimond, fils d'Adalmodis, ainsi qu'il est écrit en ce bref, et clerc peut le lire, je le garderai pour ma part»

Brunel, *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale*, t. I, Paris, 1926.

Cité par Robert Lafont, *Histoire et anthologie de la littérature occitane*, 1997.

Voir cahier
couleur p. 1

► Dans le même temps, se développe la poésie des troubadours, soutenue par les cours aristocratiques méridionales. Aux XII^e et XIII^e siècles le succès de la *fin'amor*, l'amour courtois, permet une diffusion européenne de la langue littéraire occitane. Les troubadours voyagent dans les cours d'Europe, diffusant de nouvelles formes d'expression littéraire et musicale qui serviront de modèle à toute la littérature médiévale occidentale.

La circulation, les échanges et la reprise des modèles permettent la rapide mise en place de conventions écrites relativement stables, partiellement différentes des pratiques orales. C'est ainsi qu'apparaissent aux XII^e et XIII^e siècles la marque du féminin notée par un *-a* final, l'usage de *o* pour noter le son du «o» fermé [o] (qui évoluera de plus en plus vers le son «ou» [u]) et la tendance à employer *lh* et *nh* (équivalents de «ill» et «gn» en français).

Le développement de ces conventions d'écriture n'empêche pas le maintien de quelques caractéristiques dialectales (on trouve, dans les manuscrits, aussi bien des formes nord occitanes comme *chantar* que des formes sud occitanes comme *cantar*; des formes occidentales comme *dreit* que des formes orientales comme *drech*).



Traité de mathématiques de François Pellos, imprimé en 1492, à Nice. Ed. de la Revue des Langues Romanes, 1967.

C'est cette graphie que l'on qualifie aujourd'hui de graphie classique (*grafia classica*). L'essor linguistique et artistique de l'occitan s'accompagne dès le XIII^e siècle et jusqu'au XIV^e siècle des premiers ouvrages destinés à un usage normatif et prescriptif de la langue: il s'agit avant tout d'ouvrages de grammaire et de rhétorique à usage littéraire

(*Règlas de trobar, Razos de trobar, Donatz proensals, Leys d'amor*). De plus en plus, sont écrits ou traduits en occitan des traités scientifiques (mathématiques, chirurgie) ou des textes religieux (Nouveau Testament, Rituel cathare), signe que le latin n'est plus la seule langue savante, mais que l'écrit occitan est tout aussi apte à la transmission du savoir et de la foi.

| Voir cahier
couleur p. II

► Un témoignage précieux sur la façon dont l'occitan s'est développé dans la vie publique au moyen âge nous est donné par la «Chronique romane» du *Petit Thalamus*, qui évoque les événements importants ou plus anecdotiques qui ont marqué la ville de Montpellier et ses environs de 1088 jusqu'en 1426. «La Chronique, écrit Pierre Bec, surtout dans les textes traitant de la vie concrète et populaire du temps, est un modèle de prose occitane ancienne, à la fois très élaborée, très technique dans sa formulation juridique, mais aussi d'une grande souplesse et d'un vif pittoresque de langue parlée et cela jusqu'à la fin de sa rédaction.»

[l'an 1363] «*Aquel an fon tan gran freg et tan gran gelada que lo Rozer gelet e tant cant que hom passava a pe dessus del pueg de Ceta entro Mezoa, e trop gran quantitat d'amolas e de jarras en que avia aygua se gelavon e se rompien, e l'aygua si gelava a taula en las copas e las copas se gelavon am las toalhas, e duret aquest freg continuament de Sant Andrieu entro a Sancta Perpetua: en aquel mejan, tombet neu III vez en gran quantitat; e moriron per lo dich frech algunas vinhas e lo mays dels oliviers e de las figuieiras e motz autres albres e quays totas las ortas et erbas de tot lo pais, e las pintas d'estanh en que avia aygua se fendian per lo long per lo dich frech.*»

«Cette année-là, il fit si froid et il gela si fort que le Rhône gela et qu'on pouvait passer à pied [sur l'étang] depuis le mont de Sète jusqu'à Mèze, et de nombreuses fioles et jarres qui contenaient de l'eau gelaient et se brisaient et l'eau gelait à table dans les coupes et les coupes gelaient avec les nappes et ce froid persista sans arrêt de la Saint André à la Sainte Perpétue. Entre-temps, la neige tomba par trois fois en grande quantité; et ce froid fit mourir quelques vignes et la plupart des oliviers et figuiers et bien d'autres arbres et presque toutes les plantes potagères et tous les herbages du pays tout entier, et les pintes d'étain qui contenaient de l'eau se fendaient tout du long à cause de ce froid.»

Petit Thalamus, cité par Pierre Bec
Anthologie de la prose occitane du moyen âge, 1977.

Au moyen âge, la langue occitane n'est pourtant pas encore nommée de façon précise. En 1216, Raymond VI de Toulouse l'appelle tout simplement *nòstra lenga* (notre langue). Elle connaît cependant diverses dénominations au niveau littéraire (*romans, proensals, lemosi*).

Tout comme pour le français, souvent désigné lui aussi par *roman*, il s'agit avant tout de distinguer du latin la langue qui en est issue. L'adjectif *roman* finira par s'appliquer à toutes les langues qui se sont constituées à partir du latin populaire. Le nom de *lenga d'òc* apparaît plus tard, entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle, à la fois dans l'usage administratif du Royaume et sous la plume de Dante qui distingue langue d'*oc*, langue d'*oïl* et langue de *si* à partir de la particule affirmative «oui» employée respectivement par les diverses langues (*òc*, au sud de la Loire, *oïl*, au nord, *si*, en Italie). Jusqu'au XV^e siècle, la nécessité de distinguer français et occitan dans des documents officiels mènera parfois à opposer à la *lingua gallica* la *lingua occitana*.

Même si le latin reste employé durant tout le moyen âge, l'occitan est devenu, en l'espace de quelques siècles, une langue à part entière. C'est d'abord bien évidemment la langue quotidienne de la population française méridionale, mais c'est aussi une langue écrite : un écrit littéraire de prestige (troubadours), un écrit littéraire plus fonctionnel (manuels didactiques, chroniques urbaines, textes religieux), un écrit social (chartes, textes administratifs, correspondances, actes notariés, etc.).

1.2. Le déclin et les renaissances

Au XIII^e siècle, l'occitan semble promu à un bel avenir. Mais l'annexion progressive des provinces méridionales au Royaume de France après la Croisade contre les Albigeois (les Cathares) va introduire peu à peu une nouvelle configuration linguistique. Au niveau des pratiques orales, peu de choses changent. La majorité de la population, qui est analphabète, ne connaît que l'occitan. C'est au niveau de l'écrit que l'occitan devra affronter la nouvelle concurrence linguistique du français, alors même qu'il s'était imposé comme langue de culture face au latin.

Dans les premiers temps du rattachement au Royaume de France, les usages linguistiques restent relativement souples (l'occitan sert encore sporadiquement à écrire aux représentants du roi), mais le français va progressivement s'ériger en langue de prestige au niveau littéraire. À un autre niveau, les élites, aristocrates et bourgeois, seront les premières à comprendre que l'usage et la maîtrise du français sont nécessaires pour pouvoir négocier avec le roi. C'en est alors fini de la société aristocratique méridionale qui avait contribué au développement

Histoire du catalan

L'histoire des régions qui correspondent à l'aire linguistique du catalan a considérablement influencé l'évolution de la langue. Au fil des ans, cette dernière a connu des phases d'expansion et de déclin indissociables des pouvoirs et des états dans lesquels elle s'est développée.

2.1. La naissance et le développement

Les origines et la romanisation

Bien avant l'arrivée des Romains au III^e siècle avant J.-C., la future zone linguistique du catalan est peuplée par des populations d'origines diverses.

D'abord par des peuples non indo-européens. Ainsi, comme dans toute l'aire pyrénéenne, on rencontre des peuples qui ont maintenu au cours de l'histoire - et ce jusqu'au X^e siècle après J.-C. - des parlers basques. Sur la côte, on trouve les populations de civilisation ibérique, des « autochtones » plus ou moins imprégnés de cultures grecque et phénicienne. Dans les Iles Baléares, il existe une culture propre dite « talaïotique », certainement originaire de Méditerranée orientale.

Plus tard, vers l'an 1000 avant J.-C., arrivent les premiers peuples indo-européens, émigrés du centre de l'Europe. Ils se répartissent plus ou moins densément dans l'ensemble de l'actuelle Catalogne : jusqu'à l'Ebre, c'est la civilisation dite « des Champs d'Urnes », à Millars par exemple. Peu après, vers 600 avant J.-C., Grecs et Carthinois fon-

dent des colonies commerciales sur le littoral et entrent en contact avec les locaux. Les Grecs s'établissent à Empúries et Rodés, les Carthaginois à Eivissa (Ibiza).

Les langues de tous ces peuples constituent ainsi le premier substrat du catalan, qui, du fait de la forte romanisation ultérieure, ne représente plus aujourd'hui qu'environ 3 % du lexique catalan de base. Cet héritage linguistique préromain est néanmoins important et fréquemment utilisé car il se retrouve surtout dans la toponymie (par exemple, dans les Pyrénées-Orientales, les villes d'Ur, Er, Cotlliure, Illiberri (Elne), Oceja, la région de Cerdanya...).

En 218 avant J.-C. les troupes romaines qui combattaient les Carthaginois lors des Guerres Puniqes pénètrent à Empúries. Ainsi débute, bien plus tôt qu'ailleurs et bien avant les conquêtes de Jules César, la domination romaine qui dure jusqu'au V^e siècle de notre ère. C'est dans les zones côtières, à travers le réseau des villes et des voies de communication, que la romanisation est la plus profonde, tandis qu'elle s'affaiblit au fur et à mesure qu'on s'enfonce vers l'intérieur des terres. C'est précisément le latin parlé en Tarragonaise qui sera à l'origine de la langue catalane.

Naissance de la langue entre Pyrénées et Llobregat

L'arrivée des peuples germaniques venant du nord précipite au V^e siècle l'effondrement politique de l'Empire romain. En conséquence, la conscience de l'unité de la langue latine disparaît, ce qui lève le dernier frein à la différenciation dialectale du latin populaire.

Les Wisigoths, chassés en 508 par les Francs des futures terres occitanes, s'installent durablement dans la Péninsule Ibérique. Ces germaniques, qui ne représentent pourtant que 5 % à 6 % de la population, dominent politiquement et militairement les peuples locaux mais finissent par adopter la langue (le latin) de ceux qu'ils ont conquis. Néanmoins, leur langue laisse des traces : au latin parlé se superpose ainsi une nouvelle strate qui se réduit, de fait, au lexique agricole et militaire, avec des mots comme *guerra* (guerre), *espia* (espion), des noms de personne comme *Guitart*, *Sunyer*, *Guillem*, *Ramon*, *Isern*, *Arnau*, et avec des noms de lieux comme *Reiners*, *Llofriú*, *Guimerà*...

Au VIII^e siècle, arrivent les Musulmans, venus principalement du Maghreb. Peu nombreux, ils contrôlent pourtant, en moins d'un quart

de siècle, grâce aux pactes conclus avec les populations locales, la plus grande partie des terres entre Gibraltar et la Loire. Après Poitiers (env. 732), les Francs les repoussent jusqu'au fleuve Llobregat et la zone pyrénéenne orientale devient la *Marca Hispanica* de l'empire carolingien (comtés catalans de la *Catalunya Vella*). Cette invasion arabe a été linguistiquement importante car elle a isolé, dans les zones montagneuses et de communications malaisées, des populations qui continuent à faire évoluer un latin parlé qui, dès le IX^e siècle, est déjà devenu une mosaïque de parlers «romans». Celui parlé au nord, entre Pyrénées et Llobregat, seul «roman» péninsulaire en contact avec l'occitan pour des raisons géopolitiques, peut être considéré déjà comme du pré-catalan.

L'origine du mot «catalan», qui n'apparaît que dans la seconde moitié du XII^e siècle, est incertaine. Beaucoup d'explications ont été données. Voici les plus connues, par ordre chronologique :

- la tribu ibère des Lacetan (village de Lekatan?) donnant son nom aux populations environnantes.
- l'appellation *Gothalandia* des terres occupées par les Goths (d'où Catalunya).
- la présence et les hauts-faits d'une tribu à laquelle on aurait donné le nom de «Catalans» à la bataille contre Attila aux Champs Catalauniques (451)
- à la racine du mot arabe *cala* (château) réduit à la forme *ca*, l'ajout du nom de la localité de *Taluniya* (citée par l'historien Al-Udri, au XI^e siècle) aurait donné: *Catalunya*.
- Enfin, c'est l'hypothèse soutenue par Robert Lafont et Enric Guiter, *Catalunya* dériverait de *qa'lat*, pluriel refait de l'arabe classique *q'ila*, qui signifie «château», avec le suffixe germanolatine «ònia». Par métathèse, *Calatònia* donnerait *Catalònia*, *Catalunya*. En désignant ainsi le pays des *Castlans*, habitants des châteaux, le nom ferait référence au dense réseau castral édifié face aux musulmans, de la même manière que la *Castille*.

De toute évidence, le doute qui plane sur l'origine du nom des Catalans est, comme toujours en pareil cas, bien plus évocateur qu'une certitude.

Le catalan des IX^e-XI^e siècles est connu sous le nom «catalan prélitéraire», parce qu'il n'a pas produit de texte écrit. On connaît précisément ce stade évolutif du catalan grâce aux textes latins rédigés par des scribes peu assurés dans l'usage de la langue écrite, des copistes qui de temps en temps laissaient échapper quelques mots de catalan.

La carte linguistique du XII^e siècle se dessine alors de la manière suivante :

- le noyau primitif du catalan se réduit à la *Catalunya Vella*;
- dans les Pyrénées centrales (Pallars et la Ribagorça, isolés géographiquement) subsiste encore jusqu'au XI^e un îlot de langue préromane, certainement d'origine basque ou ibère;
- le Capcir, région de confins occitano-catalans est linguistiquement occitane (le catalan s'y imposera par la suite);
- dans la plaine du Roussillon, il est possible qu'on parle un dialecte catalan de transition relevant de l'ensemble d'oc;
- dans la zone sous contrôle sarrasin (Catalogne méridionale, Pays valencien et Îles Baléares), des parlers autochtones mal connus, dérivés du latin, se maintiennent pendant quelque temps; mais ces langues, dites mozarabes (romanes arabisées, notamment dans la graphie) disparaissent rapidement. On en retrouve quelques traits fossiles grâce à la toponymie, comme par exemple le maintien du *-o* final (dans *Caro, Pego, Muro*), ou la présence de suffixes en *-atx, -itx, -utx*, (*Andratx, Felanitx, Fornalutx*).

L'expansion médiévale

En 1137 a lieu l'union dynastique du comté de Barcelone et du royaume d'Aragon. Mais cette union prend plutôt la forme de ce qu'on appellerait aujourd'hui une «confédération», puisque chaque entité conserve ses lois et ses institutions. La maison souveraine mène alors une politique d'expansion vers le sud musulman. Au XII^e siècle sont conquises les terres au sud de Barcelone (la Nouvelle Catalogne) et le sud de l'Aragon, au XIII^e siècle les Îles Baléares et la région de Valence. Minorque est toujours sous domination musulmane mais paie tribut au comte-roi et ce jusqu'en 1287. Lors d'un troisième mouvement commencé en 1266, la région d'Oriola/Orihuela est conquise, de même que Murcie qui sera plus tard cédée à la Castille.

L'expansion politique catalane signifie soit la soumission, soit l'expulsion des musulmans; elle s'accompagne souvent aussi d'un repeuplement, ce qui a pour effet la substitution linguistique de l'arabe par le catalan. Ainsi, la Nouvelle Catalogne et les Îles Baléares voient leur population en grande majorité expulsée, et sont presque intégralement repeuplées par des Catalans méridionaux. Les colons des Baléares sont principalement originaires de la zone orientale du Principat

(Roussillon, Ampourdán, Maresme, Gérone...), ce qui aide à comprendre certains traits dialectaux du catalan parlé aujourd'hui dans les îles. Le cas valencien est différent: le manque de colons oblige Jaume I^{er} à conserver la plus grande partie de la population arabe, que l'on appelle désormais *mudéjars*. L'expansion et le repeuplement arrivent jusqu'aux terres de Murcie.

Voir cahier
couleur p. III

► Au XII^e et XIII^e siècles, le catalan connaît, comme tous les parlers d'oc, le stade littéraire et unifié de l'écriture des troubadours, sous l'appellation de «langue provençale» ou «limousine». La langue se modernise et s'impose comme langue littéraire et administrative, puisqu'elle est aussi la langue de l'État. Ses lettres de noblesse lui sont données, du XIII^e au XV^e siècles, par des figures d'envergure internationale comme Ramon Llull, puis plus tard Ausiàs March, Joan Lluís Vives.

© Centre de Documentació Marítima. Museu Marítim de Barcelona



Llibre del Consolat de Mar, compilation de lois maritimes rédigée au XIV^e siècle

Au XIV^e siècle la triple couronne catalane, aragonaise, valencienne étend son empire jusqu'à la Sardaigne, Naples, la Sicile, le duché d'Athènes. Elle devient alors une grande puissance politique et commerciale, ce qui a pour effet de faire de la langue catalane à la fois une langue courante du commerce en Méditerranée et une langue de prestige, utilisée dans de nombreuses cours.

En 1475, le comte-roi Joan II accorde à la ville de Perpignan le titre de «fidelíssima», très fidèle. Le texte donne un exemple de la langue de la chancellerie royale.

«Amats, faels nostres, per vostres lletres som estats certificats dels movimens aquí seguits, a gran glòria e honor de aqueixa lleal e fidelíssima vila nostra. No creem sia estat fet sens gran misteri, e que vol Déu reservar aqueix poble fidelíssim per alguna gran obra; en ell esperam molt prest vos porem liberar de les congoxas que sosteniu. Al governador de Catalunya escrivim en cifra llargament, per ell vos serà comunicada, referim-nos a aquella. Incitar e animar a tals com a vosaltres, per vostra gran virtut seria demasiat, per a present. Deixant per avant los altres beneficis que us entenem proseguir, vos donam que ajau, e degudament, aquesta excel·lència e dignitat entre les altres ciutats e viles nostres, que la vil·la sia intitulada perpètuament fidelíssima, e lo poble fidelíssim, en memòria eternal de la gran fe e constància vostra.»

Dada en Gerona, a 21 de janer 1475. Rey Joan.

DEUXIÈME PARTIE

Deux langues romanes

Description de l'occitan

Les locuteurs naturels de l'occitan sont parfois les premiers à faire une différence entre ce qu'ils nomment leur « patois » local et « l'occitan », qu'ils voient comme une langue lointaine et académique. En fait, le concept d'*occitan* englobe aussi bien les parlers locaux que la variété dite standard. Mais la grande question pour les Occitans est celle de la conscience linguistique. La plupart des locuteurs ont été pendant des siècles et sont encore des « Occitans sans le savoir, *Occitans sens o saber* » comme dit l'écrivain Jean Boudou.



Carte linguistique de l'occitan



La langue d'oc, ou langue occitane, présente deux caractéristiques. L'une est linguistique : c'est une langue qui n'est pas unifiée, donc qui a des variantes dialectales ; l'autre sociolinguistique : c'est une langue qui n'est pas nationale, en position de repli par rapport à la langue nationale. La première caractéristique est partagée avec le catalan, ainsi qu'avec de grandes langues européennes, comme l'allemand ou l'italien. La seconde distingue l'occitan du catalan, qui, lui, a un statut de langue nationale en Espagne et en Andorre, et un standard établi depuis un siècle.

L'occitan n'a ni statut ni standard, même s'il a connu des tentatives de normalisation au cours de son histoire. Le fait qu'il ait toujours été écrit, sans interruption depuis le moyen âge, a entraîné l'établissement - certes, plus ou moins reconnu - de codes et de règles : à toutes les époques ont été édités des grammaires, des dictionnaires, des études de la langue. Actuellement, les linguistes continuent à élaborer la standardisation et tous s'accordent sur la nécessité de respecter les variétés dialectales, tout en cherchant des solutions convergentes. Le standard est nécessaire pour que l'occitan devienne accessible au grand public. Mais il se nourrit des parlars locaux, de l'occitan hérité qui est le seul légitime.

Les occitanophones se comprennent d'un parler à l'autre. En effet, les structures fondamentales restent très similaires : la convergence est toujours plus forte que la divergence.

En Languedoc-Roussillon, les variations reflètent des variations plus générales qui traversent toute la langue occitane. Il y a trois grands groupes dialectaux : le sud-occitan (languedocien et provençal), le nord-occitan (auvergnat, limousin et vivaro-alpin) et le gascon. Dans notre région, le nord de la Lozère relève du nord-occitan : on y trouve le trait principal du nord-occitan, à savoir l'évolution de *ca* vers *cha* (prononcé [tʃa]) et de *ga* vers *ja* (prononcé [dʒa] ou [tʃa]). En Lozère, *las jalinhas chantan* (les poules chantent). Mais *las/lei galinas cantan* dans l'Aude, l'Hérault et le Gard qui relèvent du sud-occitan. Une grande partie du Gard est dans la zone du provençal, l'Aude et l'Hérault sont dans celle du languedocien (les différences entre le languedocien et le provençal figurent à l'annexe 5).

Quelquefois, des personnes qui parlent l'occitan de manière naturelle affirment qu'il serait impossible de comprendre le parler du village voisin. C'est que les différences sont traditionnellement exagérées dans

une conscience linguistique strictement locale. L'étude des variations relève de la dialectologie. En réalité, les anciens conscrits venant de toutes les régions du «Midi» témoignent que, lorsqu'ils utilisaient leur parler local à l'armée, ils se comprenaient aisément. Ceci est un indice très fort de l'unité linguistique de l'Occitanie. De nos jours, l'apprentissage scolaire de l'occitan se fait, nécessairement, dans la variante du lieu. L'élargissement des compétences à la compréhension des autres variantes se fait progressivement, au collège, au lycée, puis à l'université (les œuvres qui figurent au programme du Capes en particulier sont représentatives de tout le domaine occitan). Les lectures, les échanges au cours des grands rassemblements culturels, les revues, les sites web ou les forums de discussion sont aussi des occasions de passer de la référence locale à un occitan large. Pour donner un ordre de comparaison, l'intercompréhension est aussi aisée, ou malaisée, entre deux dialectes occitans qu'entre le français du Québec et le français de Belgique, ou entre l'anglais d'Écosse et l'anglais d'Angleterre.

3.1. Éléments de grammaire

De l'occitan médiéval à la langue moderne

L'occitan médiéval avait hérité du latin le maintien d'une déclinaison à deux cas. On distinguait en effet le cas sujet issu du nominatif (*dominus*), et le cas régime - objet -, issu de l'accusatif (*dominum*). Suivant sa fonction dans la phrase, le même groupe nominal pouvait donc recevoir un marquage différent :

Es uns cavaliers armatz, c'est un chevalier armé, au cas sujet singulier

Vei un cavalier armat, je vois un chevalier armé, au cas régime singulier

Mais cette déclinaison n'a pas survécu au XIV^e siècle et c'est le cas régime qui s'est imposé pour l'ensemble des dialectes occitans (sauf dans quelques parlers alpins) ce qui a entraîné la généralisation de la marque *s* du pluriel, puisque seul le cas régime portait cette marque au pluriel, comme on le voit dans les phrases :

Tuch aquilh cavalier me veson, tous ces chevaliers me voient, au cas sujet pluriel

Vei tots aquels cavaliers, je vois tous ces chevaliers, au cas régime pluriel.

Progressivement, on assiste également à un renouvellement des formes verbales. Ainsi, les conjugaisons médiévales sont refaites sur le

mode de l'analogie. On distinguait par exemple les formes régulières : *canti, vendi*, je chante, je vends, des verbes irréguliers : *vuelh, puesc, dic*, je veux, je peux, je dis. À partir du XV^e siècle, on voit apparaître dans l'écrit, à côté des formes anciennes, des formes régularisées qui se généralisent au siècle suivant : *vòli, pòdi, disì*. De même pour le passé simple : à la 3^e personne, *poc, volc, ac*, il put, il voulut, il eut, existaient à côté des formes régulières *cantet, vendet*, il chanta, il vendit, et elles se transformèrent progressivement jusqu'à donner les formes actuelles : *poguèt, volguèt, aguèt*.

Temps et modes

Remarque : l'approche de langue étant très générale, elle se bornera aux traits communs de la langue, sans entrer dans les différenciations dialectales. Les sons seront notés au moyen de l'alphabet phonétique international. La notation écrite fera référence à la graphie normalisée, la graphie mistralienne ayant d'autres choix d'écriture pour noter les phonèmes de la langue. En particulier, elle note *o* (*lengo*) la voyelle atone finale que la graphie normalisée note *a* (*lenga*).

Dans la langue moderne, il existe trois groupes de conjugaisons en occitan : le premier type est *cantar*, chanter ; le second : *legir*, lire ; le troisième : *batre*, battre et *naïsser*, naître, plus quelques verbes irréguliers dont *venir* et *prene*, prendre.

Les marques de personnes, de temps et de mode sont identiques pour le deuxième et le troisième groupe, c'est l'usage d'un suffixe régulier (*-iss, -igu, -isc*) qui distingue le second groupe du troisième : *legis-siá*, il lisait, mais *preniá*, il prenait.

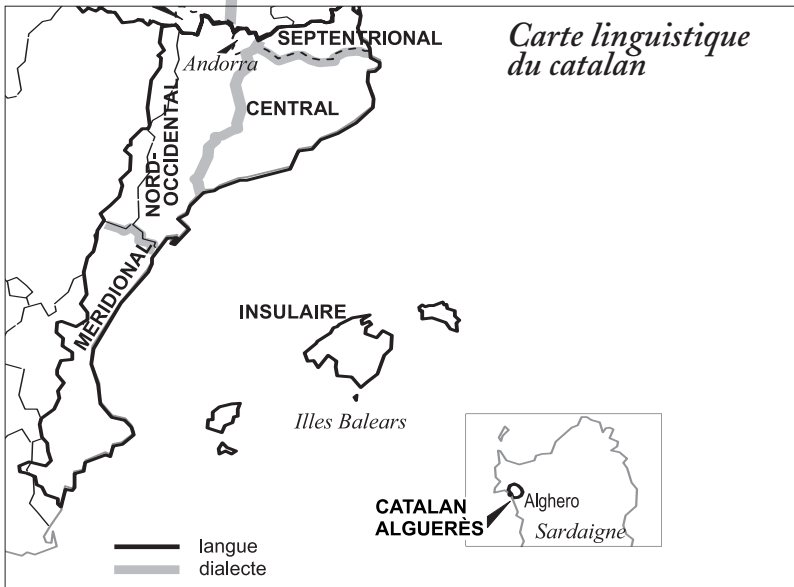
À côté des formes conjuguées sur le radical (*vendre, vendèri*, je vendis), le troisième groupe peut avoir recours à un deuxième radical pour le prétérit ou le subjonctif. Ce radical 2 se limite la plupart du temps à l'ajout d'un infixé *-gu* : *voler*, vouloir, *volguèri*, je voulus, mais certains formes sont plus particulières : *véser, veguères, voir*, tu vis, *naïsser, nasquères*, naître, tu naquis.

L'impératif se construit sur les modes indicatif et subjonctif : *parla*, parle, *parlem* (subj.), parlons, *parlatz*, parlez. Mais on utilise uniquement le subjonctif dans les prohibitions : *cantes pas!* ne chante pas !

Le passé simple (ou prétérit) se distingue du passé simple français par son emploi : il est utilisé à l'oral comme temps du récit avec l'impar-

Description du catalan

Par son histoire et sa situation géographique, nous l'avons vu, le catalan occupe une position intermédiaire entre les langues gallo-romanes au nord (français, occitan, franco-provençal, rhéto-roman) et ibéro-romanes au sud (castillan et galaïco-portugais). C'est néanmoins, dans la famille des langues romanes, une langue plus proche du latin que ses deux grandes voisines, le français et le castillan, pour lesquelles l'influence germanique au nord et arabo-musulmane au sud a été déterminante.



Pour une rapide présentation de la langue catalane, nous décrirons, en faisant référence aux systèmes des langues voisines, ce qui caractérise son lexique, sa syntaxe, sa graphie et son système phonétique.

4.1. Eléments de grammaire

Les origines du lexique

C'est de l'occitan que le catalan est le plus proche au niveau lexical. Cette parenté déjà soulignée est très nette dans certains mots grammaticaux (conjonctions, prépositions, adverbess), moins soumis aux évolutions que le reste du lexique :

| <i>catalan</i> | <i>occitan</i> | <i>français</i> | <i>espagnol</i> |
|----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| malgrat | malgrat | malgré | a pesar de |
| encara | encara | encore | aún/todavía |
| doncs | donc, doncas | donc | pues/luego |

Si la plus grande partie du lexique catalan est d'origine latine, cela n'exclut nullement, nous l'avons vu plus haut, les influences et les emprunts. Citons pour mémoire les emprunts...

- au germanique: *fang, guerra, ric, teixó*, boue, guerre, riche, blaireau ;
- à l'arabe: *arròs, albercoc, catifa, carxofa*, riz, abricot, tapis, artichaut ;
- à l'italien: *batuta, casino, corbata, escopeta*, baguette, casino, cravate, fusil ;
- au français: *acordiò, afer, dutxa, vinyeta, xalet*, accordéon, affaire, douche, vignette, chalet ;
- à l'occitan (en roussillonnais): *veire, belleu, peirer, pescaire, feda*, verre, peut-être, maçon, pêcheur, brebis ;
- à l'anglais: *bistec, còctel, líder, míting, xut* (shoot), *iot* (yacht).

Les calques culturels (appelés *xenismes*), qui empruntent un mot sans en changer l'orthographe, sont tout aussi présents: *bistrot, jazz, rock, kiwi, kibutz, ramada, apartheid*. Récemment enfin, sous l'effet des médias et de la technologie, le catalan a incorporé la plupart des néologismes qui sont également entrés dans la langue française: *web, thriller, lobby, remake, mediàtic, trekking, lifting*...

La formation des mots

La dérivation nominale en catalan est très semblable à celle de l'occitan. De la racine < *terra-terre-terri-terro* > par exemple, dérivent : *aterrar, desterrar, enterrar, terrassa, terratrèmol, soterrar, terrenal, terreny, terrestre, terricola, terrina, terrissa, terrissaire, territori, terrola, terrós, terrossar, etc.*

De nombreux mots (noms, adjectifs, verbes) passent par une suffixation ou une terminaison comparables dans les langues romanes, par exemple :

- *ció* > - *tion* : *discreció*, discrétion ;
- *tat/- dat* > - *té* : *facultat*, faculté ;
- *or* > - *eur* : *calor*, chaleur ;
- *tud* > - *tude* : *inquietud*, inquiétude ;

même si quelques suffixes sont plus spécifiques du catalan, comme *ívol/ívola* : *mengívol*, appétissant, *pagesívol*, propre au paysan.

En revanche sont communs à l'occitan et au catalan de nombreux suffixes, comme *-enl/enca* : dans *blavenc*, bleuâtre, *muntanyenc*, montagnard, ou bien *-aire/aira*, particulièrement employé en roussillonnais : *terrissaire*, potier, *cantaire*, chanteur, *jugaire*, joueur.

Le genre et le nombre

Le féminin des mots est marqué par la désinence *a* : *un noi* > *una noia*, un garçon, une fille ; *el gat* > *la gata*, le chat, la chatte.

Il peut y avoir aussi :

- ajout d'un suffixe : *germà* > *germana*, frère, sœur ; *cosí* > *cosina*, cousin, cousine ; *poeta* > *poetessa*, poète, poétesse.
- suppression d'un suffixe : *merlot* > *merla*, merle.
- modification orthographique : *actor* > *actriu*, acteur, actrice ; *llop* > *lloba*, loup, louve ; *nebot* > *neboda*, neveu, nièce.
- changement de racine : *un home* > *una dona*, un homme, une femme ; *el marit* > *la muller*, le mari, la femme ; *un cavall* > *una euga*, un cheval, une jument.

La formation du féminin et du pluriel des adjectifs passe par les flexions de genre et de nombre identiques au nom. En règle générale, on ajoute au masculin le *-a* du féminin, ainsi que le *-s* ou le *-os* marqueurs du masculin pluriel, ou bien le *-s* ou le *-es*, marqueurs du féminin pluriel. Par exemple :

un home fort > uns homes forts
un gos afectuós (un chien affectueux) > uns gossos afectuosos
un vi dolç > uns vins dolços
una dona forta > unes dones fortes.
una gossa afectuosa > unes gosses afectuosas
una actitud natural > unes actituds naturals

Mais cette désinence générale est souvent soumise à des modifications orthographiques ou phonétiques au féminin et/ou au pluriel :

M. > F. : *comú/comuna* ; *oblic/obliqua* ; *groc/groga* ; *nul/nul·la*, etc.

S. > Pl. : *anàloga/anàlogues* ; *obliqua/obliqües/roja/roges* ; *genuí/genuïns...*

Les déterminants

Les articles ont évolué de la même façon qu'en français et en castillan : ils se prêtent généralement à l'élision devant les mots commençant par une voyelle ou par un *h* : *l'amic*, *l'herba*, *l'hort*. Comme en occitan, il existe des articles dits «personnels» qui accompagnent les noms de personnes (prénoms, patronymes ou surnoms) : *L'Ignasi*, *La Miquela*, *l'Imma*, mais aussi *En Puig*, *En Maragall* (ancienne forme médiévale, abréviation de *Domine*) ; *Na Maria* (abréviation de *Domina*).

Pour les possessifs et les démonstratifs, il n'existe pas de distinction morphologique entre adjectifs et pronoms. Ils présentent les deux flexions masculines (m. s et m. pl.) et les deux flexions féminines (f.s. et f. pl.). Les formes *llur* et *llurs* (qui équivalent à *el seu/la seva/la seua* et à *els seus/les seves/les seues*) sont considérées comme des archaïsmes en catalan central et standard, alors qu'elles sont très usuelles en roussillonnais :

- *És el meu llibre*, c'est mon livre ; *és el meu*, c'est le mien ; *és meu*, il est à moi.
- *És la teva/teua casa*, c'est ta maison ; *és la teva/teua*, elle est à toi, *és teva/teua*, c'est la tienne.
- *És el seu gos*, c'est son chien ; *és el seu*, c'est le sien ; *és seu*, il est à lui/elle.
- *Són els nostres llibres*, ce sont nos livres ; *són els nostres*, ce sont les nôtres ; *són nostres*, ils sont à nous.
- *Són les vostres claus*, ce sont vos clés ; *són les vostres*, ce sont les vôtres ; *són vostres*, elles sont à vous.
- *És la seva/seua moto*, c'est leur moto ; *és la seva/seua*, c'est la leur ; *és seva/seua*, elle est à eux.

TROISIÈME PARTIE

Empreintes de l'occitan et du catalan dans le français régional

INTRODUCTION

Une longue coexistence

En dehors de leurs usages propres, le catalan et l'occitan se manifestent dans un certain nombre d'usages régionaux de la langue nationale. Les langues régionales ont en effet coexisté pendant des siècles avec le français sur lequel elles n'ont pas manqué de laisser leur empreinte. Celle-ci prend deux formes.

L'une est liée à la communication et à la vie du langage et fluctue en fonction des circonstances, des locuteurs, des intentions et des niveaux de langue. C'est ce qu'on appelle le « français régional ».

L'autre est figée et officialisée dans la nomination des lieux et des personnes, toponymes et patronymes. La francisation relativement récente de ces noms (elle a lieu généralement entre le XVIII^e et le XIX^e siècles) laisse assez souvent transparaître l'étymologie occitane ou catalane qui leur donne sens.

Feront successivement l'objet de cette partie le français régional comme sous-système du français, ses manifestations dans le français littéraire, puis les noms de lieu et de famille influencés par le substrat de la langue régionale.

Empreintes dans le français parlé

Acôté du français écrit, normé, enseigné à l'école, depuis des siècles rigoureusement codifié par l'Académie, existe un français parlé. Dans le territoire français et dans l'espace de la francophonie, ce français-là vit, évolue, connaît des variations en fonction des époques, des lieux et des milieux où il est parlé. À ce titre, on peut parler au pluriel de français régionaux. Dans de nombreuses universités du monde, ces aspects de la variation linguistique en français sont étudiés dans les départements d'études françaises.

Cette diversité est bien connue : les observateurs extérieurs, voyageurs ou nouveaux habitants, sont d'emblée sensibles aux accents, aux inflexions particulières, aux mots différents qui colorent la langue française. Mais les auditeurs, pas plus que les locuteurs, ne savent pas toujours reconnaître ce qui relève ainsi, non pas du français relâché ou de l'argot, mais du « régionalisme ». Une certaine insécurité linguistique amène régulièrement les méridionaux - et ce depuis quelques siècles ! - à s'interroger sur un mot, une façon de dire, une prononciation.

Le passage au français des populations qui parlaient occitan ou catalan ne s'est, en effet, pas fait en un jour : des parlers intermédiaires sont apparus, par hybridation des langues en contact. On parle ainsi, par exemple, du « francitan », autre nom du français d'oc. Ces états de « langue de passage », plus ou moins conscients, sont eux-mêmes évolutifs : au fur et à mesure qu'ils glissent vers le français, leurs traits marquants s'atténuent.

Empreintes dans le français littéraire

Les emprunts à la langue régionale ont leur place dans la langue littéraire. Les écrivains de la Renaissance recommandaient d'enrichir en toute liberté le fonds linguistique français avec les mots du terroir. Mais les règles de l'Académie et du « bon usage » eurent tôt fait de réduire ce foisonnement au nom de la pureté de la langue classique. Proscrits, les emprunts ont été alors réservés à certains contextes, certains genres.

De façon générale, c'est toujours pour rendre compte de la parole dans sa vivacité, son expressivité, qu'un auteur introduit dans un ouvrage en français des mots et des expressions qui relèvent de la langue régionale ou de toute autre forme de langage populaire. Déjà, quand Montaigne disait « Que le gascon y arrive si le français n'y peut aller » (*Essais* I- XXVI), c'était dans cette intention de rendre au plus juste le « parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré ».

Molière, qui avait connu, en Languedoc, le théâtre occitan et ses jeux linguistiques, se plaisait ainsi à mettre en scène, pour la joie de la Cour, la langue populaire des provinces. Dans *Monsieur de Pourceaugnac*, le personnage principal est accusé par Nérine, de Saint-Quentin, et par Lucette, de Pézenas, d'être leur mari et le père de leurs enfants. C'est l'occasion de faire dialoguer, sur la scène française, le picard et le languedocien : si le lexique est francisé, les traits syntaxiques et phonétiques du parler de l'une et de l'autre sont respectés.

Empreintes dans les noms de lieu et de famille

Dans notre région, la plupart des noms de lieu sont d'origine occitane ou catalane. Apprendre la langue régionale, c'est aussi se donner les moyens de mieux comprendre, et de l'intérieur, le pays où l'on vit, ses paysages, le travail des hommes et l'histoire. C'est être capable de lire le pays, d'appréhender un paysage, sur les cartes, les cadastres ou les panneaux de signalisation, de saisir le sens du nom de nombreux lieux-dits. On peut en donner quelques exemples courants, même s'il est difficile, en ce domaine, de tenter une vue d'ensemble ou de séparer des formes que la francisation a souvent mélangées.

À titre anecdotique, on peut citer le cas de contre-sens introduits par une traduction hâtive. Par exemple, la rue de l'*agaça*, de la pie, en occitan, devenant «rue de la Gasse», le col des *tres vents*, des trois vents, en occitan, devenant le «col des Treize vents», ou, à Perpignan, des rues portant des noms de personnes, précédés de l'article personnel ancien *en*, comme *en Jassamí*, *en Guilla* devenant respectivement «rue du jasmin» et «rue de l'anguille».

